



NOMBRE	DE	MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	12	9

Date de la convocation
06/03/2026

Séance du 12 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six
et le 12 mars à 18H, le Conseil d'Administration du Centre Communal
d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
Présidence de Mme CHESSOUX Stéphanie.

Présents : tous les membres à l'exception de Mme LETEISSIER – Mme
DEBERGE – M. PETITJEAN - M. BATIFOULIE – Mme DELAHAYE

Secrétaire : Mme BOUCLEY

N° 2026-12-03/02 : Affectation des résultats 2025 - CCAS

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité

Après avoir constaté les résultats du CFU 2025, les membres du conseil d'administration

AFFECTE l'excédent d'investissement 2025 au 1068 au budget primitif 2026 pour 6 780,47 €

AFFECTE l'excédent d'exploitation 2025 aux recettes de fonctionnement au budget primitif 2026 pour
la somme de 480 156,78

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 01/04/2026

Et publication ou notification

Le 01/04/2026

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,

Pour Copie Conforme

LABENNE le 12 mars 2026

S.CHESSOUX

Présidente du C.C.A.S.

